

Une randonnée facile à faire au printemps ou à l'automne.
En haut du Baou une vue magnifique sur la côte d'azur avec une table d'orientation très précise pour repérer les points de la côte et les sommets environnants.

Durée	2h 45	Difficulté	Moyenne
Distance	5,94 km	Retour point de départ	Non
Dénivelé positif	371 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	347 m	Commune	Saint-Jeannet (06640)
Point haut	789 m	Régions	Alpes, Préalpes d'Azur
Point bas	423 m		



Trace n° 2751

Description

Stationner sur le parking situé en haut de St Jeannet (voir remarque au § Infos pratiques).

(D/A) A partir du parking, la balise 90 vous indique le centre du village. Après 200m prendre la rue en face du monument aux morts, rue de la croix. Prendre à droite une petite rue qui monte très raide pour atteindre la rue du Baou.

(1) L'emprunter à droite et monter sèchement, après quatre lacets rejoindre la balise 94 qui indique le GR®51.

Le sentier est très large et monte moins raide que les rues du village. Après 900m atteindre la balise 84 au carrefour de 2 sentiers.

(2) Obliquer à gauche, délaissier ici le GR®51, rejoindre par une direction Sud Ouest le carrefour de la balise 85.

(3) Prendre à gauche direction plein Sud la sente qui se termine au sommet du Baou de St-Jeannet.

Profiter de la table d'orientation et de la vue est magnifique, la falaise est vraiment impressionnante, le village est vraiment à vos pieds.

(4) Reprendre en sens inverse le trajet pour rejoindre la balise 85.

(3) Poursuivre Nord jusqu'à la Roque, partir sur la gauche dans le sentier

pour retrouver plus loin le GR®51.

Remarque : à la hauteur de la Grotte Scelo le sentier balisé en Jaune ne suis pas le tracé de la carte. (Voir relevé GPS sur le terrain).

(5) Le prendre à droite, passer la balise 83 et cheminer jusqu'au carrefour de la balise 84.

(2) Reprendre le trajet aller pour revenir au parking (D/A).

Points de passages

- D Parking en haut de St Jeannet**
N 43.750366° / E 7.14422° - alt. 425 m - km 0
- 1 Rue du Baou**
N 43.748489° / E 7.142245° - alt. 453 m - km 0.34
- 2 Balise 84**
N 43.758577° / E 7.142273° - alt. 661 m - km 1.56
- 3 Balise 85**
N 43.754664° / E 7.137632° - alt. 780 m - km 2.17
- 4 Baou de St-Jeannet**
N 43.750828° / E 7.137675° - alt. 786 m - km 2.62
- 5 Balise 83**
N 43.761189° / E 7.136616° - alt. 770 m - km 3.92
- A Parking en haut de St Jeannet**
N 43.748297° / E 7.14296° - alt. 443 m - km 5.94

Informations pratiques

Arriver suffisamment tôt pour vous garer en haut du village de St Jeannet à 8km de Vence. Nous sommes arrivés à 10h au mois de février, il n'y avait plus de place !

Attention! Sur les cartes anciennes édition 2000, il est noté des n° de balises qui sont toujours sur le terrain et qui n'apparaissent plus sur les nouvelles cartes.

Attention ! Il n'y a aucun point d'eau sur le parcours ! Éviter de le faire en plein été !

Nous avons fait ce parcours avec deux enfants en bas âge sans aucun problème, mais attention à certaines périodes de l'année il y fait vraiment très très chaud ! Ne pas oublier de prendre suffisamment d'eau pour s'hydrater !

A proximité

A voir sur le Baou de la Gaude un chêne plusieurs fois centenaire. La grotte Scelo tout près du sentier à la montée.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-baou-de-st-jeannet-a-m-06/>

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.